



CONTRAT D'ENGAGEMENT LEGUMES

Distribution : Salle Saint Maurice 105 Av. Alexis Capelle à Bègles
Tous les mardis 18h30 à 19h30

David SIREYJOL et Emeline BENTZ, jeunes agriculteurs installés à Labescau en Gironde, vous proposent des paniers de légumes diversifiés issus d'une agriculture tout à la fois biologique, paysanne et artisanale.

Nom de l'Adhérent :

Je suis à jour de ma cotisation à l'AMAP de Bègles (10 €)

Je m'engage à respecter les principes de la Charte de l'AMAP de Bègles.

Je m'engage à prendre un panier de légumes chaque semaine, **du mardi 1er Novembre 2022 au mardi 31 Octobre 2023***, soit **12** mois d'engagement pour un total de 720€ (360 € pour un 1/2 panier et 1440€ pour un panier double)

Le règlement s'effectue par chèque au nom de **GAEC Ferme Laporte** pour **12** chèques avec la date de rédaction du chèque.

Je m'engage à participer à une demi-journée d'aide à David et Emeline, sur l'exploitation, s'ils en ressentent le besoin au cours de l'année.

Condition de règlement : Mensuelle

- Demi-panier : chèques de 30 €
- Panier : chèques de 60 €
- Double panier : chèques de 120 €

Les chèques de la totalité de la commande sont joints à celle-ci.

Je m'engage à prendre ou faire prendre ma commande chaque mardi de 18h30 à 19h30. Si le panier de légumes n'est pas retiré, je ne peux pas me faire rembourser, il sera distribué aux Amapiens de permanence distribution.

Fait à Bègles, date :

Signature de l'adhérent

Signature du GAEC

**Seulement 5 distributions n'auront pas lieu, très probablement la semaine 52 de 2022, puis les semaines 7, 14, 19 et 23 de 2023. Si une ou plusieurs autres dates de distribution étaient annulées, elles seraient compensées par des paniers plus gros sur d'autres distributions et nous serions dans ce cas prévenus au moins un mois à l'avance.*

Il faut également rappeler qu'en cas de graves intempéries climatiques, si David et Emeline ne pouvaient pas honorer le contrat et nous fournir les paniers payés, nous serions alors solidaires et leur apporterions notre soutien.

Gardez une copie de votre contrat